

ET SI ON Y ALLAIT ENSEMBLE ?

DU COVOITURAGE SOLIDAIRE

La Ville de Port-Jérôme-Sur-Seine (PJ2S) s'apprête à mettre en place un système de covoiturage solidaire baptisé "Et si on y allait ensemble ?" afin de faciliter l'accès aux manifestations culturelles des personnes isolées. Ce dispositif propose de mettre en relation des abonnés à la Saison Culturelle et les personnes désirant bénéficier d'un covoiturage pour assister à un spectacle. Les participants devront se faire connaître auprès du CCAS où un agent est chargé de faire le lien entre chauffeurs bénévoles et bénéficiaires potentiels.

PARTICIPER A LA VIE CULTURELLE

Cette action est innovante car elle émane d'une réflexion faisant suite aux travaux de diagnostic et d'analyse du territoire qui viennent réaffirmer le besoin d'un accompagnement et de transports adaptés pour les seniors. La bienveillance et l'assurance de bénéficier d'un cadre sécurisant à toute heure constituent des impératifs pour les personnes âgées afin qu'elles puissent sereinement envisager de continuer à participer à la vie culturelle. Recréer du lien, faciliter les mises en relation, réapprendre la solidarité entre habitants constituent des objectifs ambitieux mais aujourd'hui indispensables au vivre ensemble, et des actions représentant peu pour certains peuvent signifier beaucoup pour d'autres.

INFORMER LES HABITANTS

La communication autour de ce dispositif s'est faite par voie de presse via le PJ2S MAG (magazine des communes d'Auberville la Campagne, de Notre Dame de Gravenchon, de Touffreville La Cable et de Triquerville). Elle continuera par l'intermédiaire d'une réunion publique prévue en septembre 2018 et des articles de presse, de l'affichage dans les lieux de vie mais aussi et surtout par le bouche à oreille.



Ville de Port-Jérôme-sur-Seine
Ville Amie des Aînés depuis 2016
Port-Jérôme-sur-Seine (76)

OBJECTIFS :

- Créer du lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Faciliter la mobilité.
- Privilégier le développement durable.
- Rendre la culture accessible à un plus large public.

PRATIQUE :

- Dresser un état des lieux des manifestations du territoire de Port-Jérôme-Sur-Seine pouvant faire l'objet d'accompagnement de personnes isolées.
- Concevoir un dispositif adapté.
- Le mettre en place et communiquer dessus pour en informer les habitants du territoire.
- Rédiger une charte d'engagement et de fonctionnement.